



FORUM DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU BURUNDI

RAPPORT NARRATIF ANNUEL 2016



FEVRIER 2017

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS	2
INTRODUCTION GENERALE.....	3
i Ses membres.....	3
ii Vision	3
iii Mission.....	4
Renforcer les capacités des Organisations de Producteurs « OP » et influencer les lois et politiques agricoles pour une professionnalisation des producteurs agricoles en vue d’une sécurité et souveraineté alimentaires au Burundi.....	4
iv Les objectifs institutionnels.....	4
I ACTIVITES DE PLAIDOYER ET REUNION DU GROUPE DE PLAIDOYER AGRICOLE.....	5
I 1 Loi sur les coopératives au Burundi.....	5
I 2 Elaboration et soumission du projet d’appui au Comité National de l’Agriculture Familiale au Burundi.....	6
I 3 Proposition d’appui au Projet d’Appui aux Organisations Burundaises par le Renforcement des Compétences	7
I 4 Elaboration du projet « Voix des paysans ».....	7
I 5 Plaidoyer agricole basé sur le genre.....	8
I 6 Réunions du Groupe de Plaidoyer Agricole.....	10
II SERVICES AUX MEMBRES	15
III ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES INSTITUTIONNELLES	16
III 1 Formations sous forme de Parcours d’Acquisition des Compétences.....	16
III 2 Formation des points focaux du FOPABU.....	18
IV REUNIONS STATUTAIRES.....	19
IV.1 Assemblée Générale 2016.....	19
IV.2 Réunions du Comité Exécutif	21
IV.3 Réunions du Comité de Surveillance	21
V CONTRAINTES	22
V.1 Au niveau externe.....	22
V.2 Au niveau interne	22
RECOMMANDATIONS.....	22
Aux OP membres	22
Au Gouvernement	22
Aux différents partenaires techniques et financiers.....	23
CONCLUSION	23

ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS

A E	: Agro Ecologie
ACCES	: Adaptation de Changement Climatique pour la protection des ressources en Eau et Sols
ACORD-Burundi	: Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADECA	: Association des Démobilisés et des Ex-Combattants pour l'Auto développement
ADISCO	: Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
AG	: Assemblée Générale
APROPABU	: L'Association pour la Promotion des Palmiculteurs du Burundi «» ;
CAFED	: Collectif des Associations Féminines pour le Développement
CAPAD	: Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le
CAPRI	: Collectif des Associations des Producteurs du Riz en périmètre de la
CCFD-Terre solidaire	: Comité Catholique contre la Faim et pour la Développement
CE	: Comité Exécutif
CNAC	: Confédération Nationale des Associations des Caféiculteurs
CNAF-Burundi	: Comité National de l'Agriculture Familiale au Burundi
CNAPCO	: Confédération Nationale des Associations des Producteurs du Coton
CNATHE	: Confédération Nationale des Associations des Producteurs de Thé
CNV	: Communication Non violente
CS	: Comité de Surveillance
CTB	: Coopération Technique Belge
DYNSACO	: Dynamique Socio-Economique au Burundi
FBP	: Fédération Burundaise de Pêche
FOPABU	: Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi
GPA	: Groupe de Plaidoyer Agricole
GSADR	: Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural
Inades Burundi	: Institut Africain pour le Développement Economique et Social
FRM	: Forum Rural Mondial
JMA	: Journée Mondiale de l'Alimentation
MINAGRIE	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Monde Rural
OA	: Organisation d'Appui
OP	: Organisation de Producteur
PAIES	: Programme d'Appui aux Initiatives Economiques contribuant à une transformation Ecologiques et Sociales
PAORC des Compétences	: Projet d'Appui aux Organisations Burundaises par le Renforcement
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PROSANUT	: Programme pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Burundi
PS	: Plan Stratégique
PTFs	: Partenaires Techniques et Financiers
SAN	: Stratégie Agricole Nationale
UCODE-AMR Développement	: L'Union pour la Coopération et le Développement-Appui au

INTRODUCTION GENERALE

Le Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi, « FOPABU-ijwiry'abarimi » en sigle, a été créé le 9 Juillet 2009 par sept organisations paysannes du Burundi et agréé par l'Ordonnance Ministérielle N° 1757 du 29 octobre 2012. Actuellement, le FOPABU est composé par 11 confédérations paysannes œuvrant dans les différentes filières industrielles et vivrières.

i Ses membres

1. La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs «CNAC» ;
2. La Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement « CAPAD » ;
3. Le Collectif des Associations des Producteurs du Riz en périmètre de la SRDI «CAPRI» ;
4. L'Association pour la Promotion des Palmiculteurs du Burundi «APROPABU» ;
5. La Confédération Nationale des Associations des Producteurs du Coton « CNAPCO-GIRISHAKA » ;
6. La Confédération Nationale des Associations des Producteurs de Thé «CNATHE-NYAMUKAMIGWABOSE» ;
7. L'Union pour la Coopération et le Développement-Appui au Monde Rural « UCODE-AMR »;
8. La Fédération Burundaise de Pêche «FBP» ;
9. Le Collectif des Associations Féminines pour le Développement «CAFED» ;
10. La Fédération des Apiculteurs du Nord du Pays «GARUKIRABAVUMBI asbl» ;
11. L'Association des Démobilisés et des Ex-Combattants pour l'Auto développement «ADECA »(Apiculture).

ii Vision

Les producteurs agricoles sont devenus de véritables professionnels, capables de défendre leurs intérêts socio-économiques durables et d'assurer leur sécurité et souveraineté alimentaire.

iii Mission

Renforcer les capacités des Organisations de Producteurs « OP » et influencer les lois et politiques agricoles pour une professionnalisation des producteurs agricoles en vue d'une sécurité et souveraineté alimentaires au Burundi

iv Les objectifs institutionnels

- a. Rassembler toutes les organisations des producteurs agricoles dans un forum unique;
- b. Assurer la représentation et le plaidoyer en faveur du développement du monde rural ;
- c. Défendre les droits et les intérêts des organisations membres ;
- d. S'impliquer activement dans le suivi des politiques et programmes visant l'amélioration des conditions de vie du monde rural ;
- e. Contribuer à fournir des informations visant le développement du monde rural ;
- f. S'intéresser à tout ce qui peut contribuer à la promotion de l'agriculture dans tous ses aspects ;
- g. Plaider pour que les programmes de développement tiennent en compte des aspects de l'environnement ;
- h. Renforcer les capacités/compétences des Organisations de Producteurs « OP » membres.

Les réalisations du FOPABU pour l'exercice 2016 s'inscrivent dans le plan stratégique 2016-2020 et découlent généralement de son plan d'action 2016 basé sur trois axes du plan stratégique dont le plaidoyer, services aux membres et renforcement des capacités institutionnelles.

Les autres actions consistent à l'animation du Groupe de Plaidoyer Agricole « GPA », les réunions statutaires ainsi que la participation aux réunions ou événements organisés par les partenaires.

I ACTIVITES DE PLAIDOYER ET REUNION DU GROUPE DE PLAIDOYER AGRICOLE

Les activités de plaidoyer agricole réalisées par FOPABU sont parfois menées en étroite collaboration avec les Organisations d'Appui « OA » membres du GPA. Certes, il existe aussi des actions de plaidoyer menées individuellement pour les intérêts de ses OP membres via essentiellement au renforcement des capacités.

I 1 Loi sur les coopératives au Burundi

En dates du 20 avril 2016 et 27 avril 2016, le FOPABU a successivement organisé les réunions du GPA autour de différentes questions dont celle liée au projet de loi sur les coopératives au Burundi. Les participants ont préalablement échangé sur l'analyse critique réalisée par un consultant recruté par la CAPAD. Le FOPABU choisi pour conduire ce plaidoyer a sans cesse contribué dans les séances de travail en appui avec les consultants respectivement recrutés par la CAPAD et l'Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines « ADISCO » pour étudier en détail le projet de loi sur les coopératives au Burundi et proposer les amendements au parlement. Ses forces et ses



faiblesses par rapport aux coopératives agricoles ont été relevés. En guise d'exemple, il a été identifié des manquements liés aux procédures lourdes d'agrément des coopératives, à la typologie des coopératives, la clarification des notions part social, la gérance des coopératives, la régularité des réunions des organes, les avantages fiscaux qui ne sont pas

consentis aux coopératives en guise d'incitation à leur création. Le FOPABU a fortement contribué à l'analyse détaillée de ce projet de loi, en produisant les documents finaux d'amendement du Groupe de Plaidoyer Agricole « GPA » et la requête des audiences auprès des commissions saisies à fond par l'Assemblée Nationale et Sénat. Le FOPABU a officiellement transmis les amendements des organisateurs œuvrant dans le secteur agricole validé en date du 27 avril 2016. Il n'a pas manqué à conduire le suivi régulier de près ou de loin auprès de ces institutions.

A tout moment, le projet risque d'être promulgué sans toutefois intégrer les amendements du GPA à la lettre. Cela démontre une nécessité de définir d'autres stratégies de plaidoyer au cours de sa mise œuvre.

I 2 Elaboration et soumission du projet d'appui au Comité National de l'Agriculture Familiale au Burundi

Dans le but de contribuer à la promotion de l'agriculture familiale au Burundi, à travers le plaidoyer et des actions concertées avec les autres acteurs dans la mise en place de la politique nationale agricole soucieuse de l'environnement, le FOPABU en collaboration avec les membres du Comité National de l'Agriculture Familiale au Burundi « CNAF-Burundi » ont élaboré un projet soumis au Forum Rural Mondial « FRM » pour financement.

Pour y parvenir, le FOPABU a organisé une réunion du GPA le 21 mai 2016 pour redynamiser le CNAF-Burundi mis en place en 2013. Il est actuellement composé par le FOPABU, Inades formation Burundi, ADISCO, UCODE-AMR et la CAPAD. Plusieurs séances de travail ont été organisées par le FOPABU pour analyser en détail l'appel à proposition lancé par le FRM et rédiger une proposition. Ce dernier a été soumis en date du 6 juin 2016 pour couvrir 18 mois comptant à partir de son adoption. Ledit projet de 75 583 USD a été fort apprécié dans tous ses angles mis à part la composition des membres du CNAF-Burundi qui devrait inclure le FIDA, la FAO en tant que principaux bailleurs du fonds des appuis accordés par le FRM aux comités nationaux tels que recommandé par ce dernier. Les institutions de recherche et les organisations de jeunes et des femmes pourraient ainsi rejoindre le comité pour plus de représentativité. Pour ce faire, le projet a été rejeté afin de compléter ces faiblesses pour l'appel à proposition édition 2017.

I 3 Proposition d'appui au Projet d'Appui aux Organisations Burundaises par le Renforcement des Compétences

Dans le but de renforcer les compétences du staff et des leaders membres, le FOPABU a plaidé au Projet d'Appui aux Organisations Burundaises par le Renforcement des Compétences PAORC/CTB pour un appui au renforcement des capacités. La motivation du FOPABU a convaincu les responsables dudit projet et l'accord de renforcement des compétences pour certains modules selon les priorités du FOPABU et ses OP membres a été conclu entre les deux parties pour l'année 2016 avec des fonds néanmoins gérés directement par le PAORC/CTB.

Pour être autonome aussi bien dans la gestion de fonds alloués aux ateliers de renforcement de compétences au cours de l'exercice 2017, le FOPABU n'a ménagé aucun effort pour prouver ses compétences de gestion financière. Le processus d'accorder un subside au FOPABU de 2017 à 2019 est en cours d'analyse sachant que le principe a été validé par les autorités hiérarchiques du projet.

I 4 Elaboration du projet « Voix des paysans »

Le FOPABU a activement participé à l'élaboration d'un projet de plaidoyer « Voix des paysans » en collaboration avec les organisations ADISCO et CAPAD sous la coordination de l'Oxfam

Novib depuis janvier 2016.

Ledit projet qui se réalise dans 17 pays d'Afrique

dont le Burundi, va couvrir tout le pays, et le



FOPABU l'exécutera dans 6 provinces : Cankuzo, Ruyigi, Rutana, Makamba, Bururi et

Rumonge pour une période de 3 ans (2016-2018). Il pourra être prorogé de 2 ans jusqu'en 2020 si les résultats escomptés durant la 1^{ère} phase sont totalement atteints.

Ses objectifs sont :

- Le gouvernement burundais a mis en œuvre des politiques et des pratiques qui permettent aux petits producteurs d'accéder aux engrais, aux crédits, à la terre et à l'organisation dans les coopératives.
- Les institutions de micro finance ont mis en place des services et des conditions de crédit qui améliorent l'accès au crédit pour les petits agriculteurs.

Le plaidoyer mené a permis l'adoption du projet et le recrutement de deux unités en l'occurrence le chef du projet et le responsable administratif et financier qui vont travailler à temps plein à la conduite des actions prévues dans le projet.

I 5 Plaidoyer agricole basé sur le genre

Les activités de plaidoyer agricole basées sur le genre ont été réalisées par le FOPABU en étroite collaboration avec l'Oxfam Novib dans les provinces de Cankuzo, Ruyigi, Rutana et Makamba dans le cadre de la mise en œuvre du projet *Isi idutunze* du Programme pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Burundi (PRO-SANUT / composante 2).

Après l'élaboration de la stratégie de plaidoyer agricole basée sur le genre 2016-2020 dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des politiques agricoles du Burundi afin de répondre aux besoins réels des producteurs agricoles pour l'accroissement de la production, plusieurs actions de plaidoyer ont été menées dont notamment :

- Développement de la stratégie de plaidoyer agricole basée sur le genre ;
- Vulgarisation de la stratégie auprès des acteurs de la zone d'intervention ;
- Mise en place de 12 points focaux ;
- Formation des points focaux ;
- Réunions et rencontre entre les acteurs pour déterminer ensemble les actions prioritaires de plaidoyer agricole basées sur le genre ;
- Participation à l'organisation et à la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation « JMA » le 16 octobre 2016;

- Participation à l'organisation et à la célébration de la Journée Internationale de la Femme Rurale le 15 octobre 2016 ;
- Organisation des ateliers provinciaux d'élaboration des Plans d'Investissement Annuel « PIA » 2017 pour qu'ils tiennent compte des activités spécifiques des femmes productrices et harmonisation des outils d'évaluation de la mise en œuvre des Plan Communaux de Développement Communautaires « PCDC ».



Photo de famille de formation des points focaux

I 6 Réunions du Groupe de Plaidoyer Agricole

Le Groupe de Plaidoyer Agricole « GPA » mis en place en 2010 est un cadre d'échanges entre les organisations de la société civile œuvrant en matière agricole afin de définir des stratégies communes de plaidoyer pour l'intérêt du producteur agricole. Ce cadre constitue une force auprès des institutions étatiques mais aussi auprès des partenaires techniques et financiers. Il est reconnu par les différents partenaires, car leurs déclarations ou propositions sont acceptées et parfois prises en compte par les décideurs. Le GPA rassemble actuellement 11 Organisations de Producteurs « OP » et 10 Organisations d'Appui « OA » autour des thèmes bien choisis par rapport à l'actualité ou priorité du moment en matière agricole pour l'intérêt du paysan.

Les objectifs du GPA sont notamment de :

1. S'impliquer activement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes visant le développement du monde rural ;
2. Conduire le dialogue et les négociations avec les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers ;
3. Mener les actions de plaidoyer sur base des préoccupations prioritaires des producteurs agricoles.

Sous le lead du FOPABU (cfr charte du GPA), au cours de l'année 2016, plusieurs réunions du GPA ont été tenues en l'occurrence :

- La réunion du 4 mars 2016 a traité les points suivants : Analyse de la charte de collaboration entre les organisations membres du GPA, Echange sur la contribution des membres pour faire fonctionner le GPA, Planification des activités du GPA pour l'année 2016, Nouvelles sur l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale+10 ans (AIAF+10), Suivi de la revue du Plan National d'Investissement Agricole « PNIA » et Divers.

Pour le moment, la charte du GPA existe et elle signée par tous les membres, un Comité National de l'Agriculture Familiale au Burundi « CNAF-Burundi » a été

redynamisé et désormais le CNAF-Burundi va accompagner et participer à l'AIAF+10 jusqu'en 2025, le PNIA 2016-2020 est validé et tient compte de certaines préoccupations des producteurs agricoles du Burundi suite au plaidoyer réalisé par FOPABU et les membres du GPA.

- Réunion du GPA du 10 mars 2016 a traité des points suivants : Information sur le nouveau plan stratégique du FOPABU 2016-2020, Analyse et adoption de la charte de collaboration entre les organisations membres du GPA, Echange sur la contribution des membres au fonctionnement du GPA, Planification des activités du GPA dont l'agriculture familiale et le suivi de la revue du PNIA et Divers.

Le plan stratégique du FOPABU 2016-2020 a été partagé à tous les membres du GPA, la charte du GPA a été adoptée par le GPA, les membres ont accepté d'apporter leur contribution sous différentes formes pour alléger les dépenses du FOPABU, une proposition du plan d'action du GPA 2016-2020 a été présentée ainsi que les avancés de la revue PNIA 2012-2017. Les divers ont été caractérisés par l'analyse d'une requête d'adhérer au GPA par une association DYNSACO (Dynamique Socio-Economique au Burundi). Sa demande a été reçue pour être analysée pour son adoption à la réunion suivante du GPA après avis du comité technique du GPA. Vingt et un participants ont répondu à l'invitation dont 3 femmes.

- Réunion du GPA et le Comité Catholique pour le Développement et contre la Faim « CCFD-Terre Solidaire » en date du 24 mars 2016 et les points ci-après étaient à l'ordre du jour : échange sur la charte du GPA, définition du plan d'action globale du GPA et par groupe thématique (foncier, politiques agricoles, etc.) et une stratégie en lien avec les membres, suivi des recommandations de l'étude des impacts de la crise dans le monde agricole burundais / relayer les demandes formulées dans l'étude d'impact aux autorités et suivi de la revue du PNIA.

Les grandes conclusions : avancer la charte pour constituer un outil de gestion collective et de mobilisation de fonds du GPA, définir concrètement les différentes thématiques par rapport aux sous commissions thématiques dans la diversité tout en privilégiant le consensus, poursuivre et vulgariser les recommandations de l'étude sur

les impacts auprès des décideurs. Onze participants ont répondu à l'invitation dont une femme.

- La réunion du 20 avril 2016 a analysé les points suivants : Présentation de l'exposé des motifs et explication du « Projet de Loi portant Cadre Organique des Coopératives au Burundi » par le consultant ayant travaillé à son élaboration, Présentation de l'analyse critique du projet de loi par un consultant recruté par la CAPAD, Présentation de la réaction à l'analyse critique du projet de loi par le consultant recruté par l'ADISCO et Débat en plénière.

Le dossier a été suivi de près par les membres du GPA sous le lead du FOPABU en combinaison de plusieurs stratégies de plaidoyer pour atteindre une loi pouvant faciliter les coopératives agricoles vu l'importance du secteur dans l'économie nationale. Une équipe restreinte composée par des personnes ressources provenant du FOPABU, ADISCO, CAPAD, Inades formation Burundi, CNAC a été mise en place pour affiner analyser en détail le projet de loi et proposer les amendements à transmettre à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Dix-sept participants dont 4 femmes ont participé à la réunion.

- En date du 27 avril 2016, le FOPABU a organisé une réunion du GPA avec un agenda de rappeler le contenu de la stratégie de plaidoyer agricole basée sur le genre conduite par FOPABU en



collaboration avec Oxfam Novib dans le projet « Isi idutunze » et sa validation par le GPA, Partage des amendements proposés par le GPA et la définition des étapes à suivre pour mener à bien le plaidoyer sur ce projet de loi auprès des parlementaires.

La stratégie a été validée par le GPA. Ainsi, les amendements proposés par l'équipe restreinte mise en place dans la réunion du GPA du 20 avril 2016 ont été présentés par les consultants. Les participants ont nommé des organisations pour conduire les étapes de finalisation des amendements par rapport aux recommandations des participants. La réunion a accueilli 21 participants dont 2 femmes.

- Réunion du GPA du 21 mai 2016 pour la redynamisation du CNAF-Burundi et le choix d'un représentant du Burundi dans une rencontre africaine des comités nationaux de l'Agriculture Familiale « AF » organisée par le Forum Rural Mondial en Ouganda en date du 15 au 16 novembre 2016.

Actuellement, les organisations suivantes font partie du CNAF-Burundi : FOPABU, ADISCO, CNAC, UCODE-AMR, ACORD Burundi et CAPAD. A cette même occasion, le Président du FOPABU, Paul MANIRAKIZA qui assure le secrétariat exécutif du CNAF-Burundi, a été désigné pour représenter le CNAF-Burundi à la rencontre africaine des CNAFs africains tenu à Kampala. A cette réunion onze participants ont répondu à l'invitation.

- Organisation de la réunion du GPA du 19 août 2016 avec un agenda : Validation des amendements de la loi sur les coopératives proposés par le GPA dans sa réunion du 27/04/2016, Echanges sur leur transmission à l'Assemblée Nationale et au Sénat, Participation des OP et des OA dans les préparatifs de la Foire nationale (FONABU) et du Forum National paysan édition 2016, Validation du plan d'action du GPA pour 2016-2017, Echanges sur le CNAF-Burundi.

Le GPA a validé les amendements suivi par la nomination des noms des organisations directement impliquées dans le suivi dont MANIRAKIZA Paul pour le FOPABU, SEZIBERA Annick pour la CAPAD, Anatole KANYENKIKO pour UCODE-AMR, Léon NDIKUNKIKO pour ADISCO, NIGEZE Joseph pour Inades-Formation Burundi. Pour la transmission officielle, le FOPABU était responsable.

Séance tenante, la CAPAD a distribué des invitations portant organisation de la foire et du forum national paysan, édition 2016 par elle-même en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage « MINAGRIE ». Les participants ont déploré ce comportement de la CAPAD de contourner le FOPABU qui est responsable de ces événements depuis 2009. Il a été recommandé à la CAPAD de ne pas continuer à organiser le forum mais de laisser le plein droit au FOPABU en qualité d'une plateforme paysanne rassembleur. Les membres du GPA ont recommandé au FOPABU de transmettre au Ministre les observations du GPA par rapport à l'organisation de ces événements excluant des autres acteurs membres du GPA.

Pour terminer la réunion, le plan d'action du GPA 2016-2017 a été présenté et validé. Vingt et trois participants dont 4 femmes ont activement participé à cette séance.

- Organisation d'une réunion du GPA en date du 21 septembre 2016 avec un seul point à l'ordre du jour : Présentation des activités agro-écologique du plan d'action 2016-2017.

Avec la participation des représentants du CCFD dont Samuel Pommeret, le Chargé de mission dans la région des Grands Lacs. Les membres du GPA ont échangé sur le Programme d'Appui aux Initiatives Economiques contribuant à une transformation Ecologiques et Sociales « PAIES » dans la région des grands lacs dont le Burundi. Les organisations partenaires dudit programme au Burundi



sont Inades formation Burundi, ACORD Burundi et la CAPAD. Le FOPABU à travers le GPA va exécuter les activités de plaidoyer agro-écologique pour la 1^{ère} phase échelonné jusqu' au mois de juin 2017. Les activités prioritaires consistent à :

- ✚ l'analyse critique des politiques/ PNIA 2016-2020 pour dégager le niveau d'inclusion ou de prise en compte de l'agro-écologie, traduit en kirundi : Uburimyi butabangamira isi n'ibidukikije ;
- ✚ organiser une activité/atelier interne du GPA sur la compréhension commune de la notion Agro-Ecologie « AE » en sensibilisant d'abord les leaders des OP et OA à tous les niveaux et les décideurs politiques ;
- ✚ Tenir les ateliers sur les pratiques internes du GPA par rapport aux études réalisées par le GIZ/ACCES en matière des changements climatiques.

A la fin des échanges, vingt-quatre participants dont 4 femmes qui ont participé à ladite réunion du GPA ont validé ces actions tout en réservant au FOPABU le plein droit de fournir des détails afin de faciliter leur mise en œuvre.

II SERVICES AUX MEMBRES

Les services aux membres consistent à ce que le FOPABU rassemble, mobilise, anime et représente les OP membres pour clarifier leurs statuts juridiques, renforcer leurs bureaux exécutifs et améliorer leur gouvernance, leur leadership et leur management en vue d'assurer des services de qualité, de conseil et de défense de leurs membres.

Durant l'année 2016, le FOPABU via le secrétariat dans son service de communication a facilité la circulation des informations reçues auprès des différents partenaires et aux organes dirigeants aux leaders des OP en temps réels.

Les évènements heureux ou malheureux des membres ont vu la participation de ses pairs membres du FOPABU pour l'accompagnement et le soutien mutuel. Cette pratique renforce la culture burundaise et la bonne collaboration entre ses membres.

Bien plus, le FOPABU a défendu les intérêts des membres en s'impliquant davantage dans le plaidoyer pour que la loi sur les coopératives au Burundi tienne compte des facilités et

priorités des coopératives agricoles. Ainsi, grâce à l'influence du FOPABU, les OP membres participent activement aux ateliers de formation/renforcement des compétences organisés par PAORC/CTB. D'ailleurs en 2017, les OP seront directement appuyées en renforcement des compétences via FOPABU lui-même en qualité de plateforme.

Les services aux membres est une approche de durabilité des OP considérées dans l'ensemble des asbls qui doivent se chercher et mobiliser les fonds à travers les initiatives des membres en créant des activités génératrices de revenu comme les coopératives, les tontines, épargnes, etc.

III ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES INSTITUTIONNELLES

Les actions en rapport avec le renforcement des capacités institutionnelles, consistent à ce que le FOPABU et ses OP membres acquièrent progressivement des compétences professionnelles qui facilitent leur plateforme d'assurer des services de qualité, de conseil et de défense des intérêts de ses OP membres. Le FOPABU devra également développer des partenariats forts avec le gouvernement ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers.

Ces capacités se développent à travers des formations, capacités matérielles et humaines, stratégies de communication et de visibilité, élaboration et révision des outils de gestion ainsi que le fonctionnement des structures. Cela étant, les membres du FOPABU ne sont pas au même niveau de développement organisationnel, il existe des membres très avancés dont notamment la CAPAD, la CNAC et l'UCODE-AMR et d'autres qui nécessitent toujours un renforcement de capacité dans différents secteurs pour réduire progressivement l'écart de développement.

III 1 Formations sous forme de Parcours d'Acquisition des Compétences

Au cours de l'année 2016, les activités de renforcement réalisées ont été exclusivement appuyées par le PAORC/CTB sous la forme de Parcours d'Acquisition des Compétences « PAC » au profit des staffs du FOPABU et des OP membres ainsi que des leaders membres de leurs comités exécutif.

En effet, la première formation du 27 au 30 juin 2016 consistait à l'élaboration d'un plan de formation sous forme d'un Parcours d'Acquisition de Compétences. L'objectif de changement formulé est « *le FOPABU et ses organisations faitières pilotent avec succès des projets selon les critères de gestion axées sur les résultats et en adéquation avec leur plan stratégique* »

Selon ce plan de formation mise en place, deux sessions successives ont été réalisées. Du 22 au 26 août 2016, la formation a concerné l'élaboration du plan stratégique et du plan opérationnel. Du 29 août au 02 septembre 2016, la formation a porté sur la Gestion de projet Axée sur les Résultats « GAR ». Ces sessions ont été précédées par un audit organisationnel du FOPABU mené par le PAORC/CTB qui a concrètement démontré les besoins en formation.

En effet, dans la même logique d'idée, un autre audit du FOPABU sur les capacités de communication a été conduit par le PAORC/CTB en date du 19 au 23/9/2016 afin d'identifier les besoins en formation. Le rapport a certes confirmé un besoin de formation en thématiques de communication au profit du FOPABU et de ses OP membres.

Il a été successivement organisé deux sessions de formation sur :

- La communication interne et externe et le code de conduite et de déontologie des communicateurs du FOPABU du 7 au 11 novembre 2016.
- L'élaboration d'un Plan de Communication et de Visibilité « PCV » en dates du 28/11 au 02/12/2016.

On ne pourrait noter que ces formations sont très utiles au FOPABU et à ses OP membres puisque le code de conduite et de déontologie des communicateurs ainsi que le plan de communication et visibilité sont à développer en 2017.

On espère qu'on aura un mouvement paysan progressivement dynamique avec un mécanisme de communication modèle grâce à la bonne collaboration FOPABU-PAORC/CTB car chaque session de formation a vu la participation de 30 à 35 participants.

III 2 Formation des points focaux du FOPABU

Le FOPABU en collaboration avec le CCFD Terre-solidaire son principal partenaire technique et financier a organisé une formation des points focaux en dates du 12 au 15 décembre 2016 dans le but d’amorcer l’implémentation des antennes relais pouvant contribuer à la représentativité et la circulation de l’information à tous les niveaux.

Pour l’année 2016, en plus de 12 femmes points focaux mis en place sous l’appui de l’Oxfam Novib dans les provinces de Cankuzo, Ruyigi, Rutana et Makamba, 8 points focaux à raison de 2 personnes par province ont été mise en place et formés sous l’appui financier du CCFD pour les provinces de Kirundo, Kayanza, Cibitoke et Bubanza.

Lesdits points focaux proviennent des OP suivantes :

- ✓ CNAC et FBP pour Kirundo,
- ✓ CAPAD et Abavumbi asbl (apiculteurs)
- ✓ CAPRI et ADECA pour Bubanza ;
- ✓ CNATHE et CNAPCO pour Cibitoke

Au cours de l’atelier de formation, les points focaux provenant des OP membres du FOPABU ont eu l’occasion de connaître en détails la vision, la mission, les objectifs, les stratégies mise en œuvre, les partenaires, etc. de l’organisation. Un cahier de charge provisoire élaboré pour les points focaux au mois de mai 2016 a été revu comme suit :

- Assurer la visibilité du FOPABU dans les provinces en intensifiant les contacts et les visites de courtoisie auprès de l’administration locale pour se connaître mutuellement;
- Promouvoir la mission du FOPABU auprès de tous les intervenants dans les provinces ainsi que les communes pour inciter et favoriser la mobilisation et le rassemblement ;
- Recueillir régulièrement les informations ou préoccupations des producteurs agricoles à la base afin de les communiquer en temps réel à l’échelle nationale ;
- Défendre les intérêts des producteurs agricoles à la base ;
- Identifier les besoins en formation des points focaux et/ou des producteurs à la base ;
- Etudier progressivement la faisabilité de mettre en place des points focaux au niveau des communes ;
- Fournir les rapports au moins une fois le trimestre à l’échelle nationale.

Avant de mettre à terme la formation, les leaders de 1^{ère} ligne qui ont participé audit atelier de formation ont partagé leur expérience dans leur parcours associatif. Ils ont prodigué des conseils sur les qualités d'un bon point focal pour l'intérêt de tous les producteurs agricoles dans leur zone d'intervention. Pour eux, le bénévolat et passion dans le secteur doivent primer dans leurs actions quotidiennes afin de consolider les interventions et le positionnement du FOPABU à tous les niveaux. Pour y parvenir, un canal de circulation de l'information a été tracé afin de remplir pleinement leur mission en connexion avec le niveau national et le niveau local.

A la fin de la formation, dans le but d'apporter leur accompagnement, un kit de travail composé par les registres, les carnets, rames papiers, stylos, a été remis aux points focaux. Toutefois, ils ont aussi exprimé d'autres besoins futurs à savoir :

- Les copies des documents statutaires de l'organisation ;
- Les ordinateurs pour faciliter davantage leur fonctionnement ;
- Lettre de nomination officielle des points focaux pour usage administratif ;
- Les T-shirts, Casquettes, dépliants et badges de l'organisation pour promouvoir la visibilité du FOPABU à la base et leur identification.

Les résultats escomptés ont été atteints à plus de 95%.

IV REUNIONS STATUTAIRES

IV.1 Assemblée Générale 2016



L'article 16 des statuts du FOPABU stipule que *l'Assemblée Générale se réunit une fois par an en session ordinaire(...)*. Dans le but de respecter les textes réglementaires, une Assemblée Générale ordinaire a été tenue en date du 16 décembre 2016. Elle a vu la participation de

tous les présidents des Organisations membres ainsi que certains partenaires dont l'Oxfam Novib, GIZ/ACCES, ADISCO, Inades Formation Burundi et OAP soit soixante-sept dont 12 femmes participants. Les points suivants ont été analysés :

- Présentation des réalisations de 2015 ;
- Présentation des réalisations 2016 ;
- Partage du plan stratégique 2016-2020 ;
- Présentation de l'audit 2012-2015 ;
- Présentation des perspectives de 2017 ;
- Etat des lieux de mise en œuvre des projets « *Voix des paysans* » et « *Isi idutunze* »;
- Rapport du Comité de Surveillance 2015-2016 ;
- Présentation et validation des amendements du Règlement d'Ordre Intérieur ;
- Présentation et validation du code de conduite des membres du FOPABU;
- Présentation des organes (Comité Exécutif, Comité de Surveillance et Staff).



Photo des membres du Comité Exécutif



Photos des membres du Comité de Surveillance

Tous les rapports et les présentations ont été validés par cet organe suprême du FOPABU. Les détails sont consignés dans le procès-verbal notarié de l'Assemblée Générale, édition 2016.

IV.2 Réunions du Comité Exécutif

Le FOPABU comme tant d'autres organisations sans but lucratif organise des réunions statutaires car il dispose de différents organes conformément aux textes règlementaires (Cfr l'article 22 des statuts, *Le Conseil d'Administration se réunit une fois par trimestre et autant de fois que de besoin, sur invitation et sous la présidence du Président ou à défaut, du Vice-Président, «... »*). Ces organes sont composés par l'Assemblée Générale, le Comité Exécutif « CE » et le Comité de Surveillance.

Pour l'année 2016, le CE a régulièrement tenu toutes les réunions prévues, en témoignent les PV (cfr le secrétariat du FOPABU) du 8 janvier 2016, du 13 février, du 16 février, 4 mars, 1 avril, 14 juin, 9 août, 9 septembre, 28 octobre. Ils ont vérifié et orienter la gestion de l'organisation conformément à la loi, aux planifications et aux priorités des producteurs agricoles. Le CE a parfois tenu des réunions entre son Staff pour échanger sur certaines orientations administratives (ex.7 avril 2016 et 2 mai 2016).

IV.3 Réunions du Comité de Surveillance

Le Comité de Surveillance composé par 3 personnes dont deux femmes ses réunions afin de remplir sa mission de contrôle de la gestion financière et autres patrimoines de l'organisation comme le stipule l'article 24 des statuts. Tous ses membres ont chaque fois répondu à l'invitation (cfr les PV de leur mission du 5-6 mai 2016, du 10-11 août 2016, du 19-20 octobre 2016 et du 12-13 décembre 2016). Les observations et recommandations des missions de contrôle interne ont été respectivement suivies.

V CONTRAINTES

V.1 Au niveau externe

- Le départ de certains partenaires techniques et financiers sur lesquels le FOPABU comptait certains appuis dont le Collectif Stratégique Alimentaire « CSA ».
- Manque d'appui financier suffisant.

V.2 Au niveau interne

- Personnel du FOPABU insuffisant ;
- Manque de moyen de déplacement adéquat.

RECOMMANDATIONS

Aux OP membres

- Rester soudain avec une vision et mission commune ;
- S'acquitter régulièrement les devoirs ;
- Consolidation des OP depuis la base jusqu'au sommet ;
- Capitaliser les formations reçues ;
- Promouvoir l'autonomisation du FOPABU (Siège, fonds propres, etc.) ;
- Songer à une radio de producteurs « Voix des paysans ».

Au Gouvernement

- Continuer à considérer le FOPABU-Ijwi ry'abarimyi comme une grande plate-forme nationale bien structurée à l'échelle nationale capable de défendre les intérêts des agriculteurs en l'impliquant chaque fois dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes agricoles de la base au sommet.
- Appuyer et continuer à accompagner le FOPABU dans ses initiatives pour l'intérêt et le développement du secteur agricole dans les différentes filières en tant qu'interlocuteur des producteurs burundais.
- Prendre en compte les déclarations/recommandations des fora paysans dans les politiques et programmes nationaux.

Aux différents partenaires techniques et financiers

- Appuyer considérablement le FOPABU techniquement et financièrement pour qu'il puisse répondre efficacement à sa mission ;
- Promouvoir le partage d'information afin de renforcer la synergie d'action de plaidoyer agricole pour l'intérêt des producteurs.

CONCLUSION

On ne saurait terminer ce rapport sans reconnaître l'appui technique et financier de différents partenaires. Nous pensons particulièrement au CCFD qui a voulu bien appuyer financièrement le FOPABU pour le fonctionnement toute l'année 2016. Les résultats atteints découlent d'une grande partie de sa contribution. Notre reconnaissance va aussi à l'endroit d'Oxfam Novib pour les actions de plaidoyer agricole basé sur le genre exécutées en étroite collaboration avec le FOPABU au Sud-Est du pays. On ne peut manquer à évoquer la collaboration avec le PAORC/CTB dans le renforcement des compétences du FOPABU et de ses OP membres ainsi que l'appui de l'ADISCO.

Les conseils prodigués par nos partenaires au cours de toute l'année 2016 nous ont permis d'améliorer progressivement le fonctionnement du FOPABU. Nous réitérons la franche collaboration qui a caractérisé notre partenariat et le FOPABU va tout faire pour renforcer ladite collaboration pour l'intérêt des producteurs agricoles du Burundi afin de combattre l'insécurité alimentaire.

Fait par HAVYARIMANA Richard